

FORMATION CONTINUE

Examen professionnel
technologue en denrées alimentaires
avec brevet fédéral



Communauté de travail TDA
T 031 352 11 88

Documents:

<http://lebensmitteltechnologie.ch/fr/organisation/communaute-de-travail-tda/documents.html>



EXAMEN PROFESSIONNEL

technologue en denrées alimentaires

avec brevet fédéral

Compétences et exigences

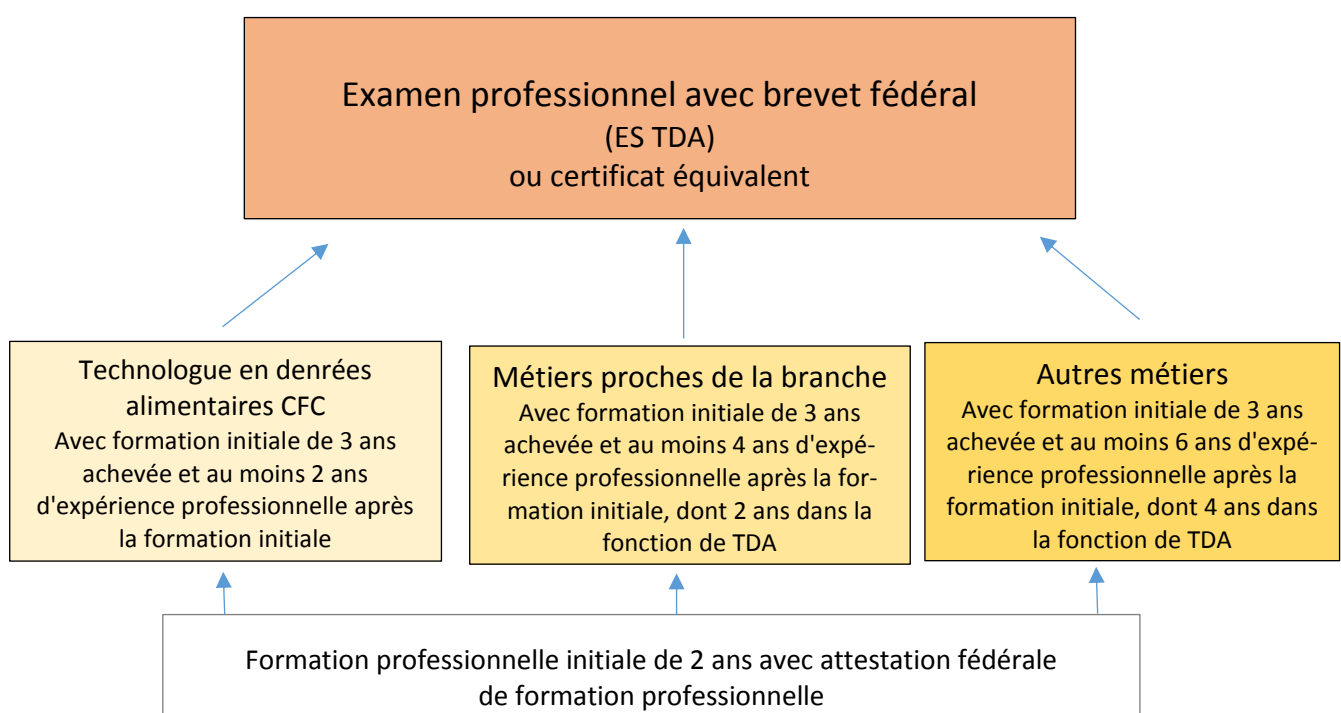
Les personnes qui réussissent l'examen professionnel TDA disposent des connaissances et des capacités nécessaires pour prendre la responsabilité de tâches complexes et assumer une fonction de direction. Elles peuvent être affectées dans l'ensemble du processus de production ainsi que dans les processus annexes de la fabrication industrielle de denrées alimentaires.

Conditions d'admission

Les conditions requises pour obtenir le brevet fédéral sont définies dans le règlement d'examen <http://www.lebensmitteltechnologie.ch/fr/organisation/communaute-de-travail-tda/documents.html>

Sont admises à l'examen (voir également graphique):

- les personnes titulaires d'un certificat fédéral de capacité de technologue en denrées alimentaires et qui disposent depuis la fin de leur formation professionnelle initiale d'au moins deux ans d'expérience professionnelle en tant que technologue en denrées alimentaires; ou
- les personnes titulaires d'un certificat fédéral de capacité d'un métier proche de la branche dont la formation professionnelle initiale dure au moins trois ans et qui disposent depuis la fin de leur formation professionnelle initiale d'au moins quatre ans d'expérience professionnelle, dont au moins deux ans en tant que technologue en denrées alimentaires; ou
- les personnes titulaires d'un certificat fédéral de capacité d'un métier dont la formation initiale dure au moins trois ans ou d'un certificat équivalent et qui disposent depuis la fin de leur formation professionnelle initiale d'au moins six ans d'expérience professionnelle, dont au moins quatre ans en tant que technologue en denrées alimentaires.



Etudes

Le cursus proposé par la Communauté de travail Technologues en denrées alimentaires en collaboration avec le centre de formation Grangeneuve est une formation en cours d'emploi.

Contenus

Connaissances générales
de la branche:

Alimentation, analyse sensorielle, structure du métier et de la branche, instruction études de cas, techniques d'apprentissage et techniques de travail personnelles

Technique/Achat:

Equipements/sources d'énergie, techniques de mesure et de régulation, matières premières, adjuvants et additifs, sécurité au travail, protection de la santé et de l'environnement

Production:

Processus de remplissage et d'emballage, développement de produits, technologie de procédés

Qualité:

Droit alimentaire, gestion de la qualité, microbiologie, hygiène, nettoyage et désinfection

Personnel:

Direction du personnel, formation professionnelle, gestion d'entreprise

Publication des formations

Les dates actuelles des cours et des examens sont publiées sur les sites Internet de la Communauté de travail Technologues en denrées alimentaires et de Grangeneuve.

<http://lebensmitteltechnologe.ch/fr/formation-continue/brevet-federal-bf.html>

<http://www.fr.ch/iag/fr/pub/index.cfm>

Coûts

Les coûts définitifs des cours et des examens sont publiés en même temps que le descriptif de la formation. Coûts, situation juillet 2017:

Cours: CHF 3'400.--

Examen: CHF 2'600.--

Titre

Les personnes passant avec succès l'examen professionnel TDA sont autorisées à porter le titre protégé: Technologue en denrées alimentaires avec brevet fédéral.

